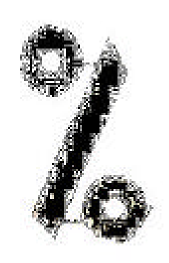
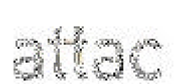




Numéro 13
Août 2000



LE GRAIN DE SABLE

journal@attac.org - http://attac.org – ATTAC – 9bis, rue de Valence – 75005 Paris
Ce mensuel à été écrit et mis au point par des membres de l'association à partir du site Internet.

Tobin pour la Taxe Tobin

Il y a deux mois le six juin CEPR (Center for Enconomic and Policy Research), un centre de recherche basé à Washington et l'un des initiateurs du réseau Tobin aux USA, et ATTAC lançaient conjointement une pétition d'économistes.

Deux mois plus tard quelques deux cent économistes et non des moindres sont signataires de la pétition qui soutient explicitement en plus les différents mouvements nés pour promouvoir la Taxe Tobin dans le monde. On peut citer entre autres James Tobin lui-même mais aussi James Galbraith, David Felix, Alex Michalos, René Passet…

Cette pétition ne fait que débuter et déjà de plus de 31 pays (tous les continents) les économistes prennent position en faveur d'une méthode de taxation internationale visant à réguler les marchés financiers. Il s'agit pour nous encore aujourd'hui de faire vivre cet acte entrepris par des spécialistes et de trouver les moyens afin que de plus nombreux économistes la signent.

Cette pétition n'est pas la seule. De fait elle s'articule avec différentes autres actions du même ordre : la pétition citoyenne, signée par plus de 100 000 personnes en France, et celle des parlementaires (plus de 400) qui a débouché en juin dernier sur la première réunion mondiale des parlementaires en faveur de la taxe Tobin.

Vous pouvez trouver la pétition à l'adresse : http://attac.org/fra/asso/doc/doc18.htm

Un énorme travail sur la Taxe Tobin avait été réalisé par CIDSE une ONG internationale basée en Belgique. « Taxe sur les transactions monétaires » a été réalisé par un universitaire écossais et traduit par nos soins. Extrait : « Bien qu'aucun accord sur une conclusion a donner à la consultation n'ait été obtenu et que des différences considérables soient demeurées sur le bien fondé d'une taxe sur les transactions monétaires (TTM),qui constituait le centre de la discussion, les trois affirmations suivantes ont été retenues .:

1. Les crises monétaires dues à la spéculationsont devenues une forme majeure de desastre humain. Leur prévention implique des réformes qui vont bien au delà des institutions financières nationales.

2. On peut maintenant par le système inter-bancaire de change et de réglement,imposer une TTM de façon fiable et l'appliquer pratiquement sur l'ensemble des marchés des changes du monde entier,à condition qu'au moins les gouvernements émetteurs de 4 ou 5 principales monnaies-véhicule acceptent de coopérerà l'imposer.De la même façon,une TTM pourrait également être collectée unilatéralement,par toute autoriténationale autre que celles de ces 4 ou 5 principaux émetteurs de monnaies véhicule pour le transactions dans leurs propres monnaies sans crainte d'évasion dans d'autres juridictions.

3. Au moyen d'une TTM à double taux,le taux pénal le plus élevé étant appliqué seulement en cas de risque de crise fmonétaire,le monde,(ou probablement chaque gouvernement por sa propre monnaie) pourrait éviter des raid éclair de spéculation monétaires,tout en prévoyant un taux plus bas--susceptible d'ètre augmentéou abaissé expérimentalement de façon à trouver le meilleur niveau-- comme moyen de se procurer un revenu. »
http://attac.org/fra/toil/doc/cidsefr.htm

Aux USA, Dean Baker économiste faisant partie de CEPR a publié un document sur la Taxe Tobin mettant en avant qu'il faut déplacer la charge fiscale des salaires vers les jeux boursiers. Rapprochant la spéculation d'un jeu de hasard, il demande à ce que celui-ci soit taxé de la même manière que les autres jeux du même type. Ce faisant il montre les effets positifs que peut en tirer une économie nationale. Car il s'agit aussi de prouver que la Taxe Tobin peut être mise en place unilatéralement.
http://attac.org/fra/toil/doc/cepr02.htm

En France, le Conseil économique et social dans son rapport « Conjoncture au premier semestre 2000 » vote pour la taxe Tobin.
http://attac.org/fra/gouv/doc/france8.htm

Bruno Jetin, membre du Conseil scientifique dans une longue étude consacrée à « Reconstruire un système financier international » remet la taxe Tobin dans une perspective systémique. Bien entendu elle n'est pas l'unique solution mais son caractère politique peut amener à créer une différence. Extrait : « Selon ses promoteurs, la mobilité internationale des capitaux permet d'améliorer l'efficacité de l'économie, et notamment d'accroître la croissance. La première partie de ce texte est consacrée à l'exposé et à la discussion des arguments théoriques et empiriques à l'appui de cette thèse. Nous montrons que les promesses sont loin d'être tenues et que la finance internationale se caractérise par une instabilité endogène, que la mobilité accrue des capitaux de ces dernières années n'a fait qu'aggraver. Nous montrons ensuite que les propositions d'amélioration de l'information et de la transparence des marchés, de même que les mesures prudentielles présentées aux sommets du G7, du G22 et du Forum pour la Stabilité Internationale sont insuffisantes en elles-mêmes pour constituer une nouvelle architecture assurant la stabilité de la finance internationale. Il en découle la nécessité de réinstaurer des mesures de contrôle des capitaux et des changes dont la taxe dite «taxe Tobin» serait le premier pas.

(…)

En conclusion, nous soulignons que la «taxe Tobin» n'est pas une mesure permettant de résoudre tous les problèmes provoqués par l'instabilité des marchés internationaux de capitaux. Elle doit s'insérer dans un dispositif visant à rétablir un contrôle sur les mouvements de capitaux afin de réduire la mobilité internationale du capital. A cette fin, nous présentons une typologie des mesures de contrôles des capitaux, en distinguant les mesures permanentes et les mesures provisoires pouvant être adoptées durant les périodes de crise.

http://attac.org/fra/list/doc/jetin.htm

ATTACORSE – 2A : 02, Impasse Bertin 2000-Ajaccio - Tél/Fax : 0495510300 - email : **michel.orsini@wanadoo.fr**

Groupe de fait créé en décembre 1998, fonctionnant avec le concours d'équipes motivées chargées de développer et conduire des actions identifiées par un comité d'animation, est représentatif, en Corse-du-Sud, de l'Association ATTAC, " Action pour la Taxation des Transactions Financières pour l'Aide aux Citoyens " opérant au plan national et international par relais interposés.

Dès sa création, ATTACORSE-2A considérant que la CORSE, partie intégrante du "village planétaire " ne saurait s'extraire des effets visibles ou invisibles de la mondialisation financière, source d'insécurité économique et d'inégalités sociales, s'est joint à la demande solennelle faite par ATTAC, en décembre 1998, d'instaurer une taxation sur toutes les transactions financières, notamment sur la spéculation sur les devises (taxe TOBIN du nom de l'Américain James TOBIN, Prix Nobel d'économie), d'en affecter le produit à la lutte contre les inégalités et la misère, d'accompagner cette taxation par une série de mesures de transparence et de dissuasion à l'encontre de la criminalité et des paradis fiscaux, de prendre l'initiative exemplaire d'un débat au Parlement et dans le pays, ainsi que d'une demande officielle au Conseil européen d'inscrire ces questions à une prochaine réunion ordinaire ou extraordinaire, de renoncer définitivement à la signature de tout accord ou traité aliénant la souveraineté démocratique au profit de la sphère économique et financière transnationale.

En Corse, parmi les actions thématiques identifiées par le comité d'animation d'ATTACORSE-2A, notamment aujourd'hui dans le cadre de "L'après-Matignon ", au niveau plus précisément des solutions économiques susceptibles d'être proposées et, en relation avec la réflexion globale, se pose l'important problème du "Local confronté à la mondialisation libérale ", ce qui implique une réponse adaptée à la question de savoir si "les collectivités pourraient être l'ancrage d'un sursaut citoyen ".

Cette confrontation et cette question ont fait l'objet d'un Colloque les 28 et 29 janvier 2000, à MORSANG-SUR-ORGE (Essonne), première municipalité à adhérer à l'Association ATTAC.

Ce journal a été écrit et mis au point par des membres de l'association à partir du site Internet

Penser global et agir local

Les lignes-forces des communications présentées dans le cadre de ce Colloque, constituent l'essentiel de l'Appel dit APPEL DE MORSANG à l'intention des acteurs locaux, des citoyens et élus, des fonctionnaires territoriaux, des spécialistes de la politique de la ville, des syndicalistes et des militants associatifs. Les uns et les autres sont invités à constituer "un maillon spécifique de la chaîne nationale et internationale de résistance à la mondialisation libérale, une résistance qui relève du devoir de civilisation ". Ces lignes-forces concernent, en particulier, la " mondialisation financière " qui interfère sur les enjeux locaux, la " logique de concurrence " génératrice de fractures profondes, la fragilisation des enjeux de civilisation que constituent l'emploi, la formation, l'éducation, la culture, la santé, le logement, les infrastructures, l'" émergence de nouveaux champs de réflexion, d'intervention et d'action " ouvrant la voie à des " alternatives " à partir du terrain privilégié des collectivités locales contre la captation du marché que représentent celles-ci par la sphère financière.

L'APPEL DE MORSANG constitue un point de repère important pour l'activité conjointe des élus et des comités locaux de citoyen(ne)s.

Les communications faites dans le cadre du Colloque, notamment celles sur la mondialisation (serions-nous tous mondialisés ?), la déterritorialisation économique et l'ancrage citoyen, la lutte contre la fracture sociale et la capacité de mobilisation des territoires, reposent sur le balancement entre " mondialisation " et " territoire ".

Le niveau mondial cherche à se substituer de plus en plus au niveau national et à fortiori local. Il en résulte pratiquement déréglementation et libre-affairisme aboutissant à l'emprise de la finance sur les économies et les sociétés.

Or, toute économie qui repose sur d'autres fondamentaux que ceux de la ressource humaine ne saurait être qu'une économie dénaturée.

D'autres fondamentaux dénaturants sont à l'œuvre. Ainsi, l'appareil économique est subordonné aux impératifs de l'équilibre monétaire et non l'inverse, ceci au détriment de l'économie réelle qui est de moins en moins une économie d'échanges, de plus en plus une économie soucieuse de la valeur réelle, mais essentiellement, des taux d'intérêts.

Autres effets en cascade :

- **substitution de la logique de marché à l'intérêt collectif,**
- **interférence du mondial et du local illustrée par le slogan " la planète est au Village ",**
- **rupture du monde et fracture sociale entre revenus les plus élevés et revenus les plus faibles et entre revenus moyens par tête d'habitant,**
- **chômage et exclusion sociale,**
- **perversion ou retournement néfaste de la révolution technologique,**
- **marchandisation du vivant,**
- **déstabilisation écologique.**

Toutefois, les avancées technologiques sont à la fois un des leviers de la mondialisation de la sphère économique et un puissant antidote par la mobilisation mondiale des citoyens et l'émergence d'une conscience citoyenne ancrée dans la réalité locale. Cela suppose une prise de conscience des risques et des enjeux, de leurs effets sur les mécanismes de déstabilisation de la société locale. Une telle vision peut être le fruit d'une réflexion collective, la voie vers un projet de ville servant de guide à l'action sur la base de trois niveaux de riposte : l'anticipation, la mobilisation, le combat.

CONTACTS ET ADRESSES INTERNET
www.attac.org/ (Site général d'Attac)
www.attac.org/glocal/index.htlm
Glocal (page d'accueil)
www.attac.org/fra/asso/doc/doc08.htm (Appel de Morsang s/orge)
www.attac.org/fra/asso/doc/doc10.htm (Actes de Morsang s/orge)
http://attac.org/fra/grou/doc/20.htm
(Page Corse)

L'APPEL DE MORSANG est bien une référence significative. Il indique et démontre clairement les effets de la mondialisation " libérale " sur l'avenir des villes et territoires. Elle doit, plus que jamais, être prise en compte de manière critique si l'on veut se déterminer en connaissance de cause sur la place de l'Homme dans le nouveau type de société à promouvoir.

Dans cette interrogation et la recherche de voies de développement valorisantes, la mobilisation et le débat sont d'ordre politique. Au-delà des constats, il y a, quelle que soit la qualité des Observateurs, le problème vital de l'aptitude des citoyens à se responsabiliser dans une situation de changement, voire de mutations, et donc d'identifier et de définir des stratégies prenant en compte les enjeux et défis des mondes en devenir capables de conjuguer les identités, richesse de l'humanité, à la solidarité.

Michel Orsini

LE GRAIN DE SABLE
ATTAC - VAR

ATTAC - VAR : 

Une inquiétude : **La Méditerranée est gravement menacée. Avant tout par toutes les formes de pollution industrielle ou domestique qui s'y déversent. Ceci fait l'objet d'une mobilisation qui, bien que n'entrant pas dans l'objet de notre démarche, devra être prise en compte. Pour le reste, les dégazages et les déballastages intempestif des navires, les poubelles qui y naviguent sans que leurs propriétaires puissent être identifiés, voire l'activité de plaisance anarchique (navigation et pêche), mais aussi les rejets radioactifs et les immersions sauvages de déchets. Toute cette accumulation d'atteintes, n'a jamais cessé de croître, malgré les efforts des diverses autorités. Les pressions sur notre environnement s'accumulent au fil du temps sachant que la déréglementation marchande, les impératifs financiers, la recherche de profits par tous les moyens, ne tiennent aucun compte des nécessités écologiques. La mer, source de vie, contribue pour l'essentiel à son renouvellement. En perdant cette fonction, c'est à terme la vie sur terre qui est menacée. Voilà des considérations qui dépassent largement la notion de qualité de vie. Il ne s'agit plus de luxe mais de survie.**

Ce journal a été écrit et mis au point par des membres de l'association à partir du site Internet

Plate-forme pour la Sauvegarde de la Méditerranée

En résumé, la situation est la suivante. D'une part, un écosystème, dont la pérennité est vitale pour tous, qui se dégrade sous la pression constante d'intérêts financiers à court terme, qui disposent de moyens toujours plus important pour échapper à toute contrainte. D'autre part, des autorités qui ne semblent pas en mesure, malgré la volonté affichée, de faire cesser les nuisances, empêtrées dans la complexité des organismes qui sont sensés les enrayer. Et face à tout cela, une population de plus en plus éloignée des réalités naturelles et qui n'a pas toujours conscience de la gravité des enjeux.

Il paraît donc nécessaire de la sensibiliser afin qu'elle fasse connaître ses exigences auprès des pouvoirs publics. Cela passe par tous moyens d'information et de mobilisation possibles et par pression incessante auprès de tous les niveaux de pouvoir identifiés.

Nous sommes tous concernés, et si nous ne parvenons pas à obtenir des décisions efficaces de la part des pouvoirs publics, nous ne sortirons pas de l'impasse. Ainsi, faute d'avoir pris les décisions en temps utile, une mer comme la mer d'Aral va finir de disparaître au détriment des populations riveraines. Dans ces processus que nous ne voulons pas croire inéluctables, aucune raison morale n'a jamais prévalu à des choix économiques. Il nous faut convenir que ceux-ci respecteront les seules contraintes que nous aurons su leur imposer : des règles précises et les moyens de les faire appliquer.

François Cambillard

Courriel d'information du collectif "notre mer" : un collectif pourquoi ? : "La pollution par hydrocarbures consécutive au naufrage de l'Erika a suscité dans l'opinion un véritable mouvement de mobilisation citoyenne pour défendre le patrimoine naturel de la France, tant la conscience des dangers qui pèsent sur le cadre de vie a grandi et mûri." Cette phrase est relevée dans le rapport que le Conseil Economique et Social remettait le 21/3/2000 !

La responsabilité est collective; Il s'agit donc de : - redonner la priorité à l'équilibre de l'écosystème, face aux impératifs économiques; - œuvrer pour la responsabilité de tous les acteurs et la définition de règles équitables; - exiger la mise en place de moyens et de contrôles susceptibles de veiller à l'application de ces règles... Ce qui nécessite aussi d'associer tous les acteurs pour: - sensibiliser les populations aux risques; - organiser une veille rigoureuse, - faire remonter les exigences au plus haut niveau; - coordonner une intervention efficace.

Le collectif se constitue pour : - permettre la mise en commun des expériences; - diffuser de l'information pour agir en commun, tant dans les différents secteurs géographiques qu'aux niveaux des pays concernés, européen et international.

<u>A FAIRE SAVOIR AUX ASSOCIATIONS, MOUVEMENTS, Collectivités,... pour qu'ils rejoignent ce collectif.</u> Une première réunion le 7/3 a permis d'échanger les points de vue, préciser le rôle que devrait assurer le collectif. Il est acquis que les enjeux, révélés notamment par l'affaire Erika, justifiait cette démarche.

Les bases d'une plate-forme ont été esquissées, un texte circule pour approbation. Dès qu'il sera validé, le collectif s'élargira, dans un premier temps, à la région Paca. L'objectif est de fédérer tout le pourtour méditerranéen.

Le document de la plate-forme est disponible : il sera adressé par courriel sur simple demande :
Jean-Claude.Schittly2@wanadoo.fr
(téléphone : 04 94 61 20 87)

sites Internet : Attac-Var :
http://perso.wanadoo.fr/attac-var/

Pour Attac il s'agit de militer sur le thème de sa raison d'être : mettre en évidence les conséquences du libre affairisme qui mène à l'affaire Erika aujourd'hui, inéluctablement un jour ou l'autre à une pollution majeure en Méditerranée. Notre souhait est de pouvoir réfléchir, débattre et travailler avec toutes celles et tous ceux qui se mobilisent, tout en tenant compte des différences, de faire converger autant que possible les efforts des uns et des autres.

Rappelons qu'on peut trouver la chronique du naufrage de l'Erika sur :
http://www.attac.org/fra/list/doc/lobbe.htm

<u>BLOQUAGE DES BOUCHES DE Bonifacio samedi 8 juillet.</u> Pour interdire temporairement le trafic pétrolier. Action organisée par le WWF Sardaigne et des pêcheurs Bonifaciens, les Comités Locaux Attac et sans doute d'autres associations qui se joignent au projet au fur et à mesure que l'information leur parvient.

<u>Un constat de carence</u> :
A ce jour, et face aux pressions multiples évoquées plus haut, nous sommes confrontés à une volonté insuffisante, pour ne pas dire une incapacité, des pouvoirs publics à se coordonner dans un sens efficace.. Ceux-ci ne parvenant pas à instrumenter les multiples acteurs concernés et à imposer des solutions susceptibles d'enrayer le désastre annoncé Le rapport du Conseil Economique en date du 21 mars 2000, évoque en l'occurrence "un rempart de papier".

On trouvera sur un site réalisé par le Lycée Daumier de Marseille :
règlement de la pêche en Méditerranée :
http://www.tvt.fr/miam/memeau/JOURNAL/mediter2/peche1.htm
ainsi qu'un dossier sur Pollution et Epuration :
http://www.tvt.fr/miam/memeau/JOURNAL/mediter2/pollepur.htm

Et la synthèse : forel eau
http://www.attac.org/fra/list/doc/foreleau/synthese.htm